

CFPPA des Combrailles

20, Avenue Jules Lecuyer – 63390 Saint Gervais d'Auvergne Tel : 04.73.85.72.84

cfppadescombrailles@educagri.fr

P05-017A

DOSSIER D'INSCRIPTION

Certificat de Compétences Transport d'animaux vivants

Conducteurs & convoyeurs d'Animaux Vivants (4C) - Animaux de Rente

Cette formation s'adresse à tous les convoyeurs transportant par la route des animaux vertébrés vivants, détenus dans le cadre d'une activité économique, sur une distance de + de 65 Kms, qui doivent être titulaire du Certificat de Compétences. Règlement CE 1/20 05 et Ordonnance n° 2015 -616 du 4 juin 2015.

		ion inutile)			
		Nationalité :			
		Lieu de naissan			
Télépho	ne :	Adresse mail :			
.,				•	
		espondant à la session de fo			0.0111
élection	Catégories	Date de la formation	Lieu de la	Durée de la	Coût de la
			Formation	formation	formation
	Bovins				
	Ovins/Caprins				
	Bovins-	En distanciel du 30	Formation	14h	490 euros
	Ovins/Caprins	septembre au 17 octobre 2024	en ligne		
			_		
	Bovins	Les 12 et 14 novembre 2024		14h	490 euros
	2011110	Les 3 et 5 décembre 2024			100 041 00
		Les 3 et 3 décembre 2024			
	Ovins/Caprins	Les 12 et 14 novembre 2024		14h	490 euros
_	•	Les 3 et 5 décembre 2024	Formation en présentiel		
			presentier		
	Bovins-	Les 12 et 14 novembre 2024		17h	595 euros
	Ovins/Caprins	Les 3 et 5 décembre 2024			
Veuillez c	ocher la case correspond	dant à la modalité de financement de	e la formation :		
	Autofinancement (EPLEFPA des Co	le chèque devra être joint au dossie	er d'inscription comp	olété, à établir à l'ord	re de : « Agent compta
	EPLEFPA des Co	mbrailles ».			
	Financement par le	ODE (Occasio Barrana de Espara dia	-1		
D		e CPF (Compte Personnel de Formatio ter le Centre de Formation au préalable	,	a dámaraha an ligna a	ttantian la damanda da n
		ctuée au minimum 14 jours avant le dé		a demarche en lighe, a	ttention la demande de p
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
	Financement par u	ne AIF (Aide Individuelle à la Formatio	n) – Minimum 20 jours	avant le début de la fo	ormation.
	•	`			
	Financement par	VIVEA – Selon les sessions d'instruction	on définies par le caler	odrier	
	i mancement par	VIVEA - Ocionico ocosiono a mandon	on definites par le calei	IUIIUI	
	O.P.C.O				
	Autre (précisez) :				

















CFPPA des Combrailles

20, Avenue Jules Lecuyer – 63390 Saint Gervais d'Auvergne Tel : 04.73.85.72.84 cfppadescombrailles@educagri.fr

P05-017A

obliç les d	oussigné·e
	ces « rente » et à l'habilitation des organismes de formation assurant cette action.
	Fait à : <u>Signature du candidat</u> :
	Attention : l'obtention d'une catégorie ne donne pas droit à l'ensemble des catégories et le certificat de capacité (ou attestation de formation) qui sera délivré fera référence à la (les) catégorie(s) validée(s) seulement. Le candidat ne peut pas engager une action de formation portant à la fois sur des catégories animales des espèces « rente » et « compagnie » en même temps. Cela fera l'objet de deux actions de formation différentes.
	À l'issue de la formation, chacun des candidats reçoit de l'organisme de formation habilité <u>une attestation de fin de formation</u> , conforme à l'article L.6353-1 du code du travail, délivrée en application des arrêtés du 1 ^{er} janvier 2017 et du 28 janvier 2021, pour les personnes effectuant une action de transport d'animaux vivants dans le cadre d'une activité économique sur une distance de plus de 65km.
	PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER
	☐ Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité
	☐ Un chèque et un RIB <u>seulement</u> en cas d'autofinancement













